

Magazine d'informations • Octobre 2021

# DUGNY

## Plus #02

**RENTRÉE 2021 :**

**1 MILLION D'EUROS  
POUR NOS ÉCOLES !**



**ENGAGEMENT TENU**



VILLE-DUGNY.fr

# SOMMAIRE



## PORTRAIT



**PLUS D'ACTION**



**PLUS D'ACTUS**



**PLUS D'IMAGES**



**PLUS DE PATRIMOINE**



**PLUS D'EXPRESSION**



**PLUS D'INFOS**

**DUGNY**  
Plus #02



**Hôtel de Ville** 1 rue de la Résistance - 93440 Dugny - 01 49 92 66 66  
communication@mairie-dugny.fr • **Site Internet** www.ville-dugny.fr • **Directeur de la publication** : Quentin GESELL - Maire • **Directrice adjointe de la rédaction** - **Conception graphique et réalisation** : Manuela DOS SANTOS • **Journaliste** Alexandre RABIA • **Photos** : © service communication • Octobre 2021 • Tiré à 5000 ex. • **Imprimeur** : Desbouis Gresil • **Distributeur** : Champar





Chères Dugnysiennes, chers Dugnysiens,

Pour la deuxième année consécutive, la rentrée scolaire est marquée par la crise sanitaire qui frappe notre pays. Une nouvelle fois, nos enfants ont retrouvé leurs écoles dans le cadre d'un protocole sanitaire présenté par le Ministère de l'Éducation Nationale. Celui-ci s'adaptera tout au long de l'année en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, que j'espère la moins perturbante possible pour nos petits Dugnysiens.

Pour autant, la situation n'a pas empêché la Municipalité d'engager d'importantes opérations d'investissement afin de moderniser nos établissements scolaires. C'est ainsi que le budget lié aux travaux dans les écoles a été multiplié par trois, permettant d'y consacrer près d'un million d'euros. Vous pourrez notamment découvrir les principales réalisations dans cette édition de *Dugny plus*.

Si l'été a été l'occasion de réaliser ces opérations, il a également été animé au rythme de la programmation d'« Un été pour tous ». Le Forum de la Ville et le lancement de la saison culturelle ont aussi marqué le retour des activités ludiques, sportives et culturelles. Là encore, la

Ville saura accompagner ses associations pour maintenir au mieux leurs activités dans cette période tout en poursuivant les investissements en faveur des pratiques sportives. Ainsi, les trois city-stades municipaux situés dans les quartiers P. Langevin, S. Allende et M. Thorez ont été rénovés et nous entamerons les premiers travaux de remplacement du terrain de football n°2 d'ici la fin de l'année.

Vous l'avez donc compris, la vie reprend. Pour nous permettre de retrouver le goût du partage, de l'échange et du vivre ensemble qui fait la force de Dugny, nous œuvrons au quotidien pour que l'accès aux différentes activités se renforcent. Alors, je ne peux que vous encourager à sortir, à vous inscrire dans nos associations, à assister aux spectacles, à profiter du Parc Georges Valbon et à vous exprimer à travers les activités proposées par les services municipaux. Nous n'attendons plus que vous !

**Quentin GESELL**  
Maire de Dugny



DOSSIER

# 1 million d'euros pour les écoles : engagement tenu !

La Ville s'est engagée, tout au long de ce mandat, à investir chaque année un montant moyen d'un million d'euros dans les écoles.

Cet été, l'engagement a été tenu puisque de nombreux travaux ont été effectués, avec comme chantier principal la rénovation de la cour des écoles Langevin - Wallon.

## Langevin-Wallon : la récré devient plus fraîche !

L'été a permis d'entreprendre des travaux de grande envergure dans les écoles dugnyennes.

En première ligne, la rénovation intégrale de la cour commune des écoles élémentaires Paul Langevin et Henri Wallon. Ces opérations ont duré tout l'été. Cela a commencé par la réfection des revêtements de surface, avant l'installation de brumisateurs, la création d'espaces verts ainsi qu'un espace « jardins pédagogiques ».

En plus de ces installations, plusieurs mobiliers viendront compléter ces espaces dans les prochains mois, avec des chalets en bois afin de stocker jeux et matériels ou encore l'implantation d'assises. Dans le courant de l'automne, plus d'une vingtaine d'arbres viendront contribuer à transformer cette cour en un véritable îlot de fraîcheur.

## Aucune école n'a été oubliée

D'autres travaux ont été effectués dans les écoles de la ville, notamment dans l'élémentaire Jean Jaurès avec le début d'une véritable opération de transformation énergétique puisque huit classes sont passées en éclairage LED et des robinets thermostatiques ont été mis en place. À l'école maternelle Joliot-Curie, le revêtement de certains sols a été changé, quant à l'école maternelle Marcel Cachin, ce sont les façades qui ont été reprises et nettoyées. Enfin, dans le groupe scolaire Colonel Fabien situé dans le quartier du Pont-Yblon, le préfabriqué désaffecté a été entièrement désamianté et démoli.

Cette dernière opération a notamment permis d'augmenter la surface des espaces extérieurs, pour le plus grand plaisir des enfants.

Au total, près d'un million d'euros ont été investis dans les écoles de la Ville cet été, répondant favorablement à l'un des engagements de la Municipalité concernant le budget consacré aux écoles.

**1M€**

Pour les investissements cet été dans les écoles

**55€/élève**

Dotation de fonctionnement attribuée par la ville aux écoles

**1 628**

Nombre d'enfants inscrits dans les écoles de Dugny

**7**

Nombre d'écoles et de groupe scolaire situés à Dugny



# Restauration scolaire : la Ville supprime l'huile de palme !

Dans le cadre du lancement d'un nouveau marché de restauration scolaire, la Ville a souhaité mettre l'accent sur plusieurs éléments. Parmi eux, la suppression de l'huile de palme dans les repas et les goûters !

Le saviez-vous ? Chaque année, près de 200.000 repas scolaires sont distribués dans les écoles. Pour mener à bien ce travail d'une grande importance, la Ville de Dugny a lancé un nouveau marché public, avec des modifications essentielles, notamment la suppression de l'huile de palme. En plus de poser des problèmes sur le plan écologique, l'huile contient 45% d'acides gras saturés, qui pourront provoquer plus tard des problèmes vasculaires. La société Sogeres qui a remporté le marché s'engage également à distribuer 30% de produits BIO et un produit local par semaine.

Chaque semaine également, un pain différent sera distribué, qu'il soit complet, céréales ou de campagne. Les composantes des repas seront toujours au nombre de quatre, que ce soit pour les maternelles ou les élémentaires. À chaque cycle de menus, un tableau de fréquence des menus permet de valider la conformité des propositions de la société en terme d'équilibre alimentaire. Des animations seront également proposées lors des temps de repas, à savoir huit animations petit déjeuner par an et huit animations de découverte de produits.



## Rentrée : le Maire interpelle deux ministres !

*A la veille de la rentrée, Quentin GESELL, Maire de Dugny, a interpellé le ministre de l'Éducation Nationale ainsi que la Secrétaire d'État à l'Éducation prioritaire sur le classement REP et le remplacement des professeurs absents.*

### **Le Maire demande le classement en REP**

A Dugny, seul le groupe scolaire Colonel Fabien fait partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). C'est pourquoi, M. le Maire, Quentin GESELL, a demandé à la Secrétaire d'État à l'Éducation Prioritaire que toutes les écoles de Dugny soient intégrées dans cette carte REP. Au moment où nous publions ce journal, aucune réponse n'a été reçue.

### **Stop au non remplacement des professeurs absents**

Le non remplacement des professeurs absents est un mal qui fait perdre de nombreux jours d'école aux enfants de notre département. Pire encore, à Dugny, une classe de CE2 a perdu l'équivalent de deux mois de classe sur l'année scolaire 2020/2021 sans compter les jours d'isolement et de confinement. Dans un courrier adressé au Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire a demandé à ce que des solutions concrètes soient envisagées pour résoudre cette problématique et qu'une attention toute particulière soit réservée à Dugny et au département de la Seine-Saint-Denis.

## Le recteur de l'Académie de Créteil a fait sa rentrée au Pont-Yblon !

Chaque année, le Recteur choisit une école de l'Académie de Créteil pour faire sa rentrée. Cette année, c'est notre Ville et plus particulièrement le groupe scolaire Colonel Fabien qui ont eu l'honneur de sa venue. L'occasion de mettre en avant le travail des élèves de cette école, qui est la seule de l'académie à pouvoir bénéficier du dispositif « *Un violon dans mon école* », proposé par la Fondation Vareille. Pour rappel, cette action permet aux enfants scolarisés entre la moyenne section et le CE1 d'apprendre gratuitement le violon à l'école. L'apprentissage de cet instrument se déroule à l'école, pendant les heures de cours habituelles, avec la participation active du corps enseignant qui l'insère dans le programme scolaire. Les cours de violon sont obligatoires pour tous les enfants au même titre que ceux de lecture ou d'écriture. Le programme a aussi pour ambition de mieux intégrer les familles à l'école autour d'un projet valorisant pour leurs enfants.



# « Des étoiles et des femmes »

« Des étoiles et des femmes » est un dispositif qui permettra à douze femmes éloignées de l'emploi d'intégrer un CAP cuisine d'un an avec plusieurs avantages à la clé.

Initiée en septembre 2015 par La Table de Cana Marseille et Marseille Solutions, sur une idée originale d'Alain Ducasse, cette action est née d'un triple constat : le fort taux de chômage des femmes dans les quartiers prioritaires, la sous-représentation des femmes dans la gastronomie et la difficulté de recrutement dans ce secteur.

Le centre de formation de ce dispositif en Ile-de-France sera situé à Dugny, au lycée François Rabelais. Sur les douze femmes retenues pour la session d'octobre 2021 à juillet 2022, six sont des habitantes de la Ville, qui ont au préalable été accompagnées par la

Mission Emploi. Une vraie réussite qui leur permettra, en plus du CAP cuisine, de disposer de 8 mois de formation et de 14 semaines de stage. Un accompagnement adéquat sera établi pour ces femmes, puisque les horaires seront aménagés en fonction de leur vie familiale et un accompagnement pour la garde d'enfant sera mis en place.

Si elles le désirent également, 100 heures seront à leur disposition pour du soutien scolaire, du coaching personnalisé, des ateliers en tout genre et la perspective d'un retour à l'emploi. Leur rentrée s'est déroulée le lundi 4 octobre.





# Langevin : une fresque géante pour les Droits des Enfants et des Femmes

Dans le cadre d'un atelier street art jeunes, réalisé en juillet dans la cité Langevin, les artistes Ensemble Réel ont réalisé une fresque en l'honneur de Malala Yousafzai, prix Nobel de la Paix en 2014.

L'initiative a été lancée le mercredi 7 juillet, à l'issue d'une sensibilisation d'un groupe de jeunes (filles comme garçons) âgés de 12 à 15 ans, sur l'égalité femmes-hommes, avec l'association « dans le Genre Égales » et l'accueil de loisirs jeunesse.

« À partir d'outils pédagogiques et des expériences de chacun, nous avons créé un espace de réflexion collective, favorisant l'expression, dans le respect des opinions de chacun », explique la responsable du P.I.J. en charge de cette action. À la suite de cela, la mise en route du projet s'est lancée avec l'aide de huit jeunes filles âgées de 13 à 15 ans et un duo d'artistes « Ensemble Réel ».

La question leur a été posée de savoir quelles étaient les femmes qui pouvaient les inspirer. À cela, plusieurs réponses ont été données, comme des personnalités publiques, des

femmes politiques, mais également les membres de leur famille : sœur, mère, tante, cousine, etc. À partir de ces échanges, le choix s'est vite porté sur une personnalité qui a marqué leur année scolaire, Malala Yousafzai, Prix Nobel de la Paix 2014, pour son combat contre l'oppression des enfants et des jeunes, mais également pour le droit de tous les enfants à l'éducation.

Après la réalisation de deux maquettes, les jeunes filles ainsi que le groupe d'artistes sont allés à la rencontre des habitants du quartier pour leur expliquer le projet et leur présenter les deux maquettes afin d'effectuer un vote pour savoir laquelle des deux apparaîtrait sur la façade du bâtiment.

Le chantier a été réalisé du lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet.

# DUGNY 2030 un Agenda 21

AVJOURD'HUI

POUR  
DEMAIN



## Participez à la construction de l'Agenda 21

La qualité de vie et l'augmentation du pouvoir d'achat sont des enjeux majeurs pour les habitants de Dugny, en démontrent les retours de la concertation de la première phase du diagnostic à laquelle toutes les tranches d'âges ont pu être représentées.

De cette concertation, il ressort que la proximité avec Paris et les espaces naturels sont une richesse pour notre Ville.

En effet, pour près de **78% des personnes interrogées, voir des animaux et de la nature en ville est important, offrant des endroits agréables pour se promener.**

Le développement durable, enjeu majeur international, reste cependant une notion pour certains encore abstraite se résumant au tri des déchets, à éviter de faire couler l'eau pour rien, éteindre la lumière en quittant une pièce...

Le développement durable est un enjeu sociétal, regroupant toutes les actions relevant de l'action sociale, de l'économie et de la protection de l'environnement. L'Organisation des Nations Unies, dans un programme a classé l'Agenda 2030 en 17 objectifs ambitieux - les 17 Objectifs de Développement Durable.



Retrouvez la vidéo sur notre site internet  
[www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)

# La Ville s'engage dans l'Atlas de la biodiversité communale

La collectivité a confirmé son engagement pour la préservation de la Biodiversité, en entrant dans la démarche d'un Atlas de la biodiversité communale pour lequel sa candidature a été retenue par l'Office français de la Biodiversité portant une aide financière de près de 60% du montant total du projet.

Cet outil a pour objectif de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel, impliquant tous les acteurs. Au-delà d'être un inventaire naturaliste, l'ABC est un outil de porter à connaissance, d'aide à la décision pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion.

Le projet d'ABC se déroulera dès cet automne pour se finaliser à l'été 2023 et comprendra un suivi naturaliste ainsi que des ateliers de sciences participatives pour découvrir la biodiversité dans notre ville, en partenariat avec la Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO), qui nous accompagnera également dans un projet pédagogique « Mon établissement est un refuge LPO ».



*Papillon Flambé*



# Des défibrillateurs pour sauver des vies !

Consciente des services et du rôle qu'ils peuvent apporter lors d'une détresse cardiaque, la Municipalité a décidé de renforcer la présence de défibrillateurs sur son territoire afin de s'inscrire dans une politique de sécurité et de prévention.

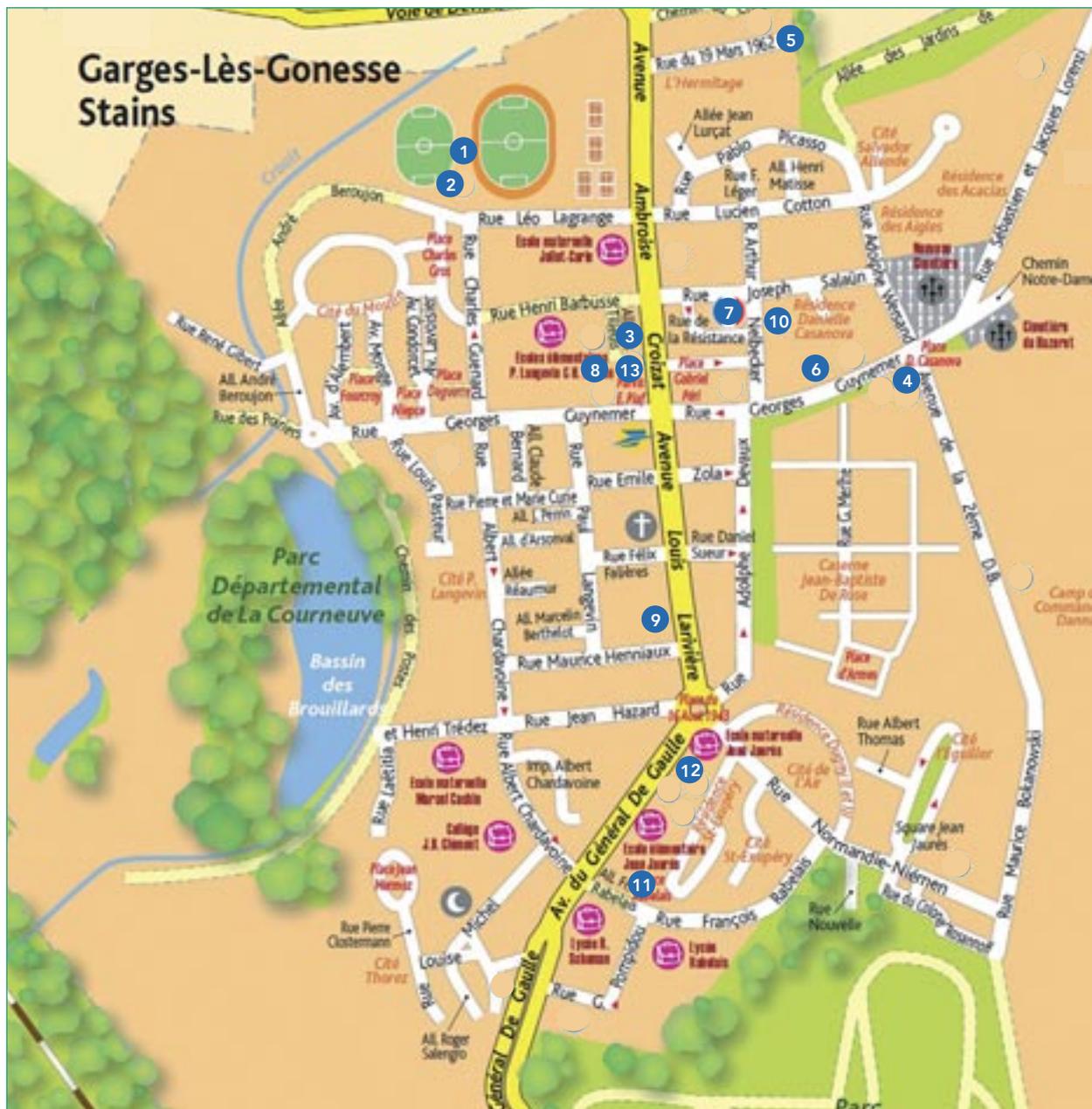
C'est un petit boîtier qui peut sauver des vies. Et c'est parce qu'il est très utile, que la Municipalité a pris la décision de placer des défibrillateurs un peu partout dans Dugny. Le choix s'est porté sur un matériel très simple à utiliser, et à portée du public. Il est à rappeler que le défibrillateur ne fait pas tout et qu'en cas de problème, il ne faut surtout pas oublier les principes fondamentaux des gestes d'urgence, le premier étant avant tout de prévenir les secours. En effectuant cet investissement, la Municipalité a voulu sécuriser davantage la Ville et faire face en cas de problème cardiaque en installant treize appareils répartis dans les équipements administratifs, culturels, sportifs, et également dans les rues. La Ville va poursuivre l'installation de défibrillateurs dans les différents sites dans les prochains mois.

**Pour sauver la vie de l'un de vos proches ou d'un inconnu... N'hésitez pas : entrez dans la chaîne de survie !**

- 1- Appelez les secours : composez le 15 ou le 18 (les secouristes engageront immédiatement la Réanimation Cardio-Pulmonaire)
- 2- Demandez à quelqu'un d'aller chercher un défibrillateur
- 3- Laissez-vous guider par les instructions vocales de l'appareil
- 4- Continuez de suivre les instructions jusqu'à l'arrivée des secours



## Carte des défibrillateurs sur la ville



**1** Gymnase Alain Mimoun  
Rue Léo Lagrange

**2** Salles sportives L. Benboudaoud  
Rue Léo Lagrange

**3** Espace Victor Hugo  
Place Édith Piaf

**4** Espace Séniors  
2, avenue de la 2<sup>ème</sup> D.B.

**5** Centre Technique Municipal  
5, rue du 19 mars 1962

**6** Centre Arc-en-ciel  
2, rue Guynemer

**7** Hôtel de Ville  
1, rue de la Résistance

**8** Salle Henri Salvador  
Parvis Edith Piaf

**9** Croix-Rouge Française  
5, avenue Louis Larivière

**10** Centre Municipal de Santé  
6, rue Arthur Neibecker

**11** Accueil de Loisirs  
Allée François Rabelais

### Défibrillateurs extérieurs

**12** Loge de l'école Mandela  
1, avenue du Général de Gaulle

**13** Place Edith Piaf  
Rue Léo Lagrange

### Quartier du Pont-Yblon

Mairie Annexe  
18, résidence du Pont-Yblon



# Aide aux jeunes : la Ville finance 70% de votre BAFA !

Dans le cadre de sa politique municipale à destination de la jeunesse, la ville de Dugny a renforcé l'action « BAFA citoyen ».

Le BAFA, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et représente une clé pour évoluer dans un parcours professionnel et personnel. Il permet aux jeunes d'obtenir un premier emploi. Le coût financier important du BAFA, entre 400 et 500€, est parfois un frein pour les jeunes et leur famille.

L'opération « BAFA citoyen » consiste en une aide financière à hauteur de 70% du montant total du BAFA pour la première et la troisième session de formation générale, en échange d'un engagement bénévole des jeunes. Cette opération sera coordonnée par le Conseil Consultatif de la Jeunesse. Dans ce cadre, 15 jeunes âgés de 17 à 25 ans ont commencé à bénéficier de ce dispositif en 2019. En octobre 2020, pour la deuxième édition et pour répondre à ses engagements, la Municipalité a souhaité porter à 20 le nombre de jeunes bénéficiaires.

L'objectif éducatif de cette opération est de permettre aux jeunes de découvrir l'animation au contact de différents publics et différents supports d'animation, de se créer un réseau, de faire un premier pas dans le volontariat, de s'engager dans une contribution collective et la valoriser. Le candidat devra verser une participation correspondant aux 30% du tarif réel de la prestation, après déduction de l'aide du Département.

Initialement prévue en avril dernier, la session BAFA 2021 a été reportée aux vacances de la Toussaint en raison des mesures sanitaires. Elle aura donc lieu **du 23 au 30 octobre 2021**. Une session d'approfondissement sera proposée **du 2 au 7 novembre 2021** et une autre session générale sera destinée à 20 stagiaires **du 19 au 26 février 2022**.

## Pour postuler :

Le dossier de candidature sera disponible en téléchargement sur le site de la ville ou directement au Point Information Jeunesse (P.I.J.) et le rendre au P.I.J. - 2/4 rue Henri Barbusse - 93440 Dugny.

La date de remise de dossier sera également inscrite sur le site de la ville et sur le formulaire.





# « BB sur roues » : la Ville et la Croix-Rouge se mobilisent pour les familles dans le besoin

Depuis le mois de mars, la Croix-Rouge française de Dugny, en coopération avec la Municipalité, met en place une action auprès des familles dugnysiennes.

Couches, lingettes, produits alimentaires, lait... Pour seulement 5 euros, les familles de la Ville peuvent bénéficier de tout un lot utile pour le quotidien de leurs enfants, grâce au dispositif BB sur roues, présent une fois par mois à Dugny. « *Nous avons voulu mettre en place rapidement cette action, explique Sonia Iferhaten, adjointe au maire déléguée à la petite enfance. Lors de la première opération en mars, nous avons eu 25 familles.* » Pour permettre le bon déroulement de cette action, la Croix-Rouge récupère l'ensemble des lots à Carrefour, partenaire de l'opération. Les familles peuvent s'inscrire à la maison des

parents ou directement à la Croix-Rouge de Dugny. Cette action, qui se déroule sur le parvis Edith Piaf, a pour particularité de concilier aide alimentaire, vestimentaire et conseil à la parentalité. S'il n'y a pas de rationnement pour les familles, la Ville porte une attention toute particulière à ce que tout le monde soit servi dans l'après-midi.

**Prochain RDV le 10 novembre de 14h à 16h  
à l'espace Victor Hugo**



# Valentin Dyzma : un dugnysien à l'Élysée !

Valentin Dyzma, étudiant au lycée hôtelier François Rabelais, a eu le privilège ces derniers mois d'effectuer deux stages au sein du palais présidentiel.

Du 9 novembre au 25 décembre 2020 puis du 1<sup>er</sup> mars au 18 avril 2021, Valentin Dyzma, lycéen dugnysien, s'est occupé de clients pour le moins particuliers puisqu'il a servi les deux ailes du palais de l'Élysée lors de deux stages.

«*Nous nous occupons principalement des conseillers, j'assurais un service de permanence auprès des différents invités, explique-t-il. J'ai pu manipuler de l'argenterie d'exception. C'était une très bonne expérience* ». Le midi, Valentin servait des plateaux-repas à cause de la pandémie mais lors des réunions, le service gastronomique était de mise. Maintenant, le jeune homme souhaite s'orienter à la rentrée prochaine vers un BTS Management en Hôtellerie Restauration. Nul doute que cette formidable expérience au palais présidentiel lui servira pour ses prochaines années.

## Des formations du CAP au BTS

Dès la fin du collège, vous pouvez intégrer le lycée hôtelier François Rabelais dans différents domaines :

- Bac Technologique STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)

- Bac Professionnel par voie scolaire ou par l'apprentissage dans deux domaines (cuisine ou commercialisation et services en restauration)
- CAP dans trois domaines : cuisine, commercialisation et services en hôtel-café-restaurant ou pâtissier

Une fois le bac ou le CAP obtenu, les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans différentes mentions complémentaires en organisateur de réception, cuisinier en dessert de restaurant ou encore employé barman.

Après un bac général, il y a la possibilité d'une mise à niveau Hôtellerie Restauration.

Enfin, les étudiants ont l'occasion de passer un BTS Management en Hôtellerie Restauration avec deux options :

- Management d'unité de restauration
- Management d'unité de production culinaire

**Si vous désirez plus d'informations,  
connectez-vous sur le site internet  
du lycée : [www.lyceerobertschuman.com](http://www.lyceerobertschuman.com)**

**Vous pouvez vous inscrire dès maintenant  
en appelant le 01 48 37 74 26  
ou envoyer un mail à  
[administration@lyceerobertschuman.com](mailto:administration@lyceerobertschuman.com)**

# Lycée François Rabelais : le restaurant pédagogique réouvre ses portes !

Le restaurant pédagogique du lycée hôtelier a réouvert ses portes au public depuis le mois de septembre, avec la reprise des déjeuners et soirées à thème.

Le restaurant d'application, qui permet aux lycéens d'être dans de vraies conditions de restauration et de service, est ouvert tous les midis du lundi au vendredi, ainsi que les jeudis soirs et vendredis soirs pour des soirées à thème.

**Si vous souhaitez déjeuner ou dîner dans l'établissement, n'hésitez pas à réserver à l'avance sur le site du lycée : <http://lycee-francois-rabelais-dugny.fr> ou par téléphone au 01 49 92 90 90**

Pour vous rendre dans l'établissement, il faudra évidemment présenter un pass sanitaire.

En effet, depuis le 9 août 2021, toute personne (de plus de 18 ans) souhaitant se rendre dans

un restaurant, un café ou un bar, devra impérativement être munie d'un « pass sanitaire » (y compris en terrasse).

L'une des trois preuves suivantes peut constituer un « pass sanitaire » :

- le passeport vaccinal (ou le certificat de vaccination) contre la Covid-19
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72h
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois





# Un été pour tous

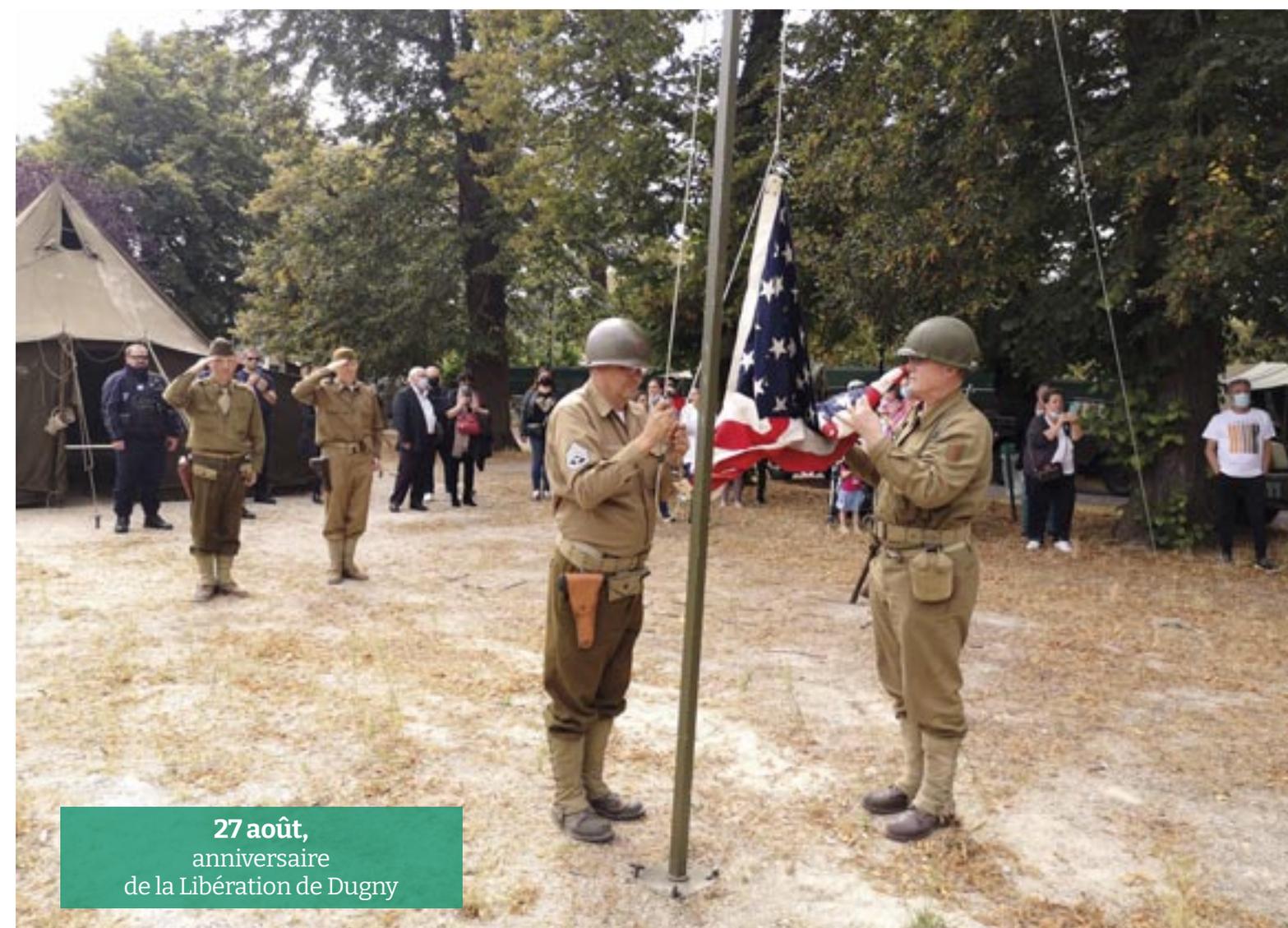
Juillet-Août 2021,  
animations estivales, soirées, marchés  
nocturnes, sorties familiales, cinéma  
en plein air... toutes ces activités  
ont rythmé l'été à Dugny





# Cérémonies commémoratives

**16 août,**  
journée du souvenir  
du Bombardement du 16 août 1943



**27 août,**  
anniversaire  
de la Libération de Dugny



**4 septembre,**  
forum de la Ville, avec la présence  
de 40 stands et plus de 2 100 visiteurs.



**25 septembre,**  
festival du développement durable avec  
des ateliers autour de l'économie,  
la santé, le bien-être...



**1<sup>er</sup> octobre,**  
visite ministérielle de M<sup>me</sup> Pannier-Runacher,  
Ministre de l'Industrie, sur le site  
d'Airbus Helicopters.



**5 octobre - Pont-Yblon,**  
visite de M<sup>me</sup> Anne-Claire Mialot,  
Préfète déléguée à l'Egalité des chances.

Clinamen

55 avenue Waldeck Rochet

93120 La Courneuve

Téléphone : 01 83 74 04 62

clinamencd@gmail.com

www.association-clinamen.fr



PORTRAIT

# Bergers urbains : à la rencontre de ces habitants du parc

Les adhérents de l'association Clinamen œuvrent depuis quatre ans dans le parc Georges Valbon. Leur mission ? Développer l'élevage ovin dans le département par le biais de leur troupeau.

C'est devenu une habitude pour les joggeurs Dugnysiens du parc Georges Valbon. Chaque matin depuis 2017, il leur arrive de croiser une quarantaine de brebis se promenant ici et là en plein cœur du parc, encadrées par des bergers accompagnés de leurs chiens.

*« Avec nous, c'est la fabrique à sourire ! décrit Mélodie, l'une des plus anciennes bénévoles de l'association Clinamen. Nous sommes une présence rassurante pour les sportifs et pour les familles, les usagers du parc connaissent maintenant le troupeau et n'hésitent pas à nous saluer quand ils nous croisent ».*

Créée en 2012, l'association s'est d'abord installée entre Saint-Denis et Aubervilliers, avant de prendre place au sein du parc Georges Valbon avec l'objectif de dynamiser les territoires urbains par la promotion de pratiques paysannes.

*« Nous sommes une association 100% bénévole, sans salarié ni subvention. La seule aide en nature est la mise à disposition des locaux de la ferme ».*

En effet, quatre bénévoles permanents dorment sur place à la ferme, avec à côté de cela vingt autres personnes se relayant quotidiennement.

*« Ici, nous avons trois défis : valoriser la viande de mouton locale, bio et sans antibiotique, valoriser la laine et enfin tester l'expérimentation sociale », détaille Mélodie, architecte-paysagiste de métier.*

## Une ferme en parfaite autonomie

À Clinamen, une journée type démarre à 10h, avec le premier parcours du troupeau dans le parc Georges Valbon. Tandis que les bergers assurent leur sécurité, les brebis peuvent se nourrir tranquillement dans les endroits prévus à cet effet. *« Elles rentrent à la bergerie à 13h afin de se reposer et de ruminer avant de repartir deux heures plus tard pour un second parcours avec une autre équipe de bergers. On s'assure de changer tous les jours d'itinéraire et donc de "menu" ».*

Avec la naissance de nouvelles brebis, le troupeau est constamment renouvelé. *« Ce ne sont pas des animaux sauvages. Elles le savent, sans nous elles ne survivraient pas longtemps, explique Mélodie. Il n'y a pas le loup dans le parc mais il y a des chiens. C'est comme une vache, ces animaux ne peuvent pas vivre sans l'homme. C'est un deal, on leur offre une bonne vie pendant un temps donné et en échange on régule la démographie du troupeau, on en tue pour la viande ».*

La ferme fonctionne en parfaite autonomie et ne propose pas d'ouverture au public. *« Ce n'est pas une ferme pédagogique où chacun peut venir quand il le souhaite, avec un billet d'entrée. Le lieu est uniquement ouvert aux adhérents qui souhaitent réellement s'investir et aller au bout de l'expérimentation. Peut-être que dans trente ans, en s'entraînant à s'organiser de cette manière, tout le monde saura élever un troupeau ou comment faire pousser une carotte ».*



# Monument aux morts : cent ans de commémorations

Situé Place du 16 août 1943, le monument aux morts a soufflé sa centième bougie le 22 mai dernier.

Afin de perpétuer le souvenir des 35 victimes dugnysiennes de la guerre 1914-1918, la Municipalité de Dugny et son maire Vincent Lobjoit décident le 29 décembre 1919 d'ériger un monument aux morts en granit gris noir, financé par souscription publique.

Il est inauguré le 22 mai 1921 sur la toute nouvelle place du Général Gallieni, dénommée le 31 janvier 1921, présentement au carrefour de l'avenue Louis Larivière et de la rue Georges Guynemer.

Le premier cortège commémoratif au monument a lieu le 1er novembre 1921, jour de la célébration nationale de la fin de la guerre. Ce n'est qu'en 1922 que la date officielle du 11 novembre sera fixée par décret gouvernemental.

Endommagé par les bombardements aériens sur la ville lors de la Seconde Guerre Mondiale, et maintenu volontairement en l'état afin de symboliser le martyr de Dugny, le monument est déplacé en dehors de l'agglomération en ruines, au carrefour de la Croix-lermite qui prend officiellement le nom de place du 16 août 1943, le 17 octobre 1948.

Le monument est inauguré le 3 juillet 1949 lors d'une grande fête communale célébrant la renaissance et la reconstruction de Dugny.

Ce même jour sont remises à la ville la Croix-de-guerre 1939-1945 et une plaque commémorative des victimes dugnysiennes de la Seconde Guerre Mondiale.

Une autre plaque commémorative est ajoutée en 1985 en mémoire des victimes dugnysiennes de la guerre en Algérie, entre 1954 et 1962.





Cérémonie 11 novembre 1964

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



**Christine BARRETTA**

Adjointe au maire, déléguée à l'Action culturelle et à l'Égalité femmes-hommes

**GROUPE "DUGNY POUR TOUS"  
CONSERVATOIRE :  
NOUS AMÉLIORONS LES CONDITIONS  
D'ACCUEIL EN ATTENDANT LE  
NOUVEL ÉTABLISSEMENT**

Soucieux de garantir un apprentissage artistique et musical de qualité, nous avons fait le choix d'investir pour permettre aux élèves du conservatoire de musique, de danse et de théâtre de pratiquer leur art dans des locaux agréables et propres. C'est ainsi que plus de 50.000 euros ont été consacrés en un an pour rénover les classes du conservatoire ainsi que les circulations.

Cet investissement ne remet nullement en cause le projet que nous portons d'un nouveau conservatoire pour notre Ville.

En effet, en parallèle de ces travaux, nous allons lancer cet automne les premières études liées à la réalisation de cet équipement attendu depuis plusieurs années et dont nous souhaitons la réalisation d'ici 2026.

Ce conservatoire permettra de proposer des projets pédagogiques et artistiques de qualité afin de répondre aux attentes des Dugnysiens. C'est ainsi que nous nous engageons en faveur d'un enseignement et d'une éducation artistique et culturelle pour tous !



**Faouzi GUELLIL**

Président du groupe

Janine LOPEZ  
Franck LECONTE  
Sarah BOUZID

**GROUPE "AU CŒUR DE DUGNY"**

**ARTICLE NON TRANSMIS  
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS**



**Frédéric NICOLAS**

Président du groupe

Françoise SAUVAGET  
Malet DRAME

**GROUPE "RENOUVEAU  
POUR DUGNY"  
DÉJÀ 1 AN...**

Le 28 juin 2020, notre ville se dotait d'un nouveau maire et d'une nouvelle équipe. Après les promesses de campagne où chacun pouvait y trouver son compte, est donc venu le temps pour cette nouvelle équipe de mettre en œuvre son programme. Au bout d'un an, le temps est venu de dresser quelques observations. Tout d'abord, les conseils municipaux très peu nombreux ne traitent que de sujets relevant de la gestion courante d'une ville. Il en résulte que nous faisons tous, le constat d'une ville qui dort alors que les autres villes bougent. La covid-19 ne peut donc pas être un alibi à l'immobilisme !

Qu'en est-il du secteur de la jeunesse comme de la fracture numérique qui frappe les familles en difficulté ?

Aussi, nous avons eu la stupéfaction de voir que le Budget 2021 n'était autre que celui d'André VEYSSIERE réactualisé, avec en plus l'absurdité d'inscrire des dépenses d'études pour la construction d'un conservatoire sans en programmer le coût de construction !

Pour le bien de notre ville, et sans esprit partisan, nous formulons le vœu que notre ville se réveille et que les communications souvent très talentueuses des réseaux sociaux cessent d'être postées uniquement pour masquer les insuffisances et absences de réalisations...



## HOMMAGE À ANNIE CHASTAGNOL

C'est avec émotion que la rédaction de *Dugny plus* a appris la disparition de Madame Annie Chastagnol, le 16 août dernier. Militante féministe et femme de lettres engagée, Annie Chastagnol a toujours eu à cœur de s'engager pour de nombreuses causes. C'est sans doute cet engagement qui l'a amenée à siéger au sein du conseil municipal de Dugny de 2014 à 2020. «*Annie aimait Dugny et Dugny aimait Annie*, a souligné Quentin Gesell, Maire de Dugny, lors de l'hommage qui lui a été rendu. *Elle restera à jamais présente dans la mémoire collective de notre Ville*».

A son frère Renaud, ainsi qu'à l'ensemble de ses proches, le Conseil municipal et les services municipaux adressent leurs plus sincères condoléances.



**Séverine LEVÉ**  
Présidente  
du groupe

**Michel ADAM**  
**Julie SANS**  
**Mohamed IMZILNE**

GROUPE "LA FORCE DE  
L'EXPÉRIENCE"

ARTICLE NON TRANSMIS  
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS



**Karim AMIMEUR**  
indépendant

INDÉPENDANT

ARTICLE NON TRANSMIS  
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

## Recensement, comment ça marche ?

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement effectué, il reçoit une attestation de recensement.

Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

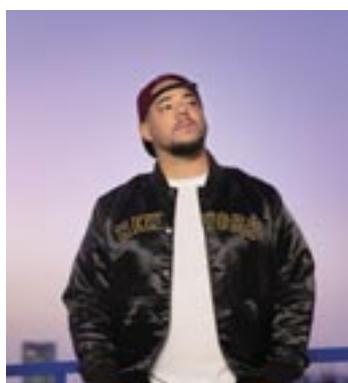
A sa majorité, il sera inscrit d'office sur les listes électorales de la ville où il a fait son recensement.

Le jeune devra faire sa demande auprès de la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité et du livret de famille ou la copie intégrale de son acte de naissance.

# Agenda

Agenda complet sur [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)

## BEN (BEN l'oncle Soul)



➡ **Vendredi 22 octobre**  
Concert R'n'B à 20h30  
Salle Henri Salvador

## LUCIE ET SES AMIS

➡ **Mercredi 10 novembre**  
Spectacle à 10h30  
Médiathèque Anne Frank

## « UNE VIE » AVEC CLÉMENTINE CÉLARIÉ



➡ **Samedi 6 novembre**  
Théâtre à 20h30  
Salle Henri Salvador

## 24 SITES POUR 2024



➡ **Dimanche 14 novembre**  
Initiation au taekwondo,  
à la boxe et à la zumba  
9h-13h  
Parvis Edith Piaf

## 51<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle

➡ **Mardi 9 novembre**  
à 18h  
Place du 16 août 1943

## 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918

➡ **Judi 11 novembre**  
à 11h  
Place du 16 août 1943

## SALON DES JEUX VIDÉO

➡ **Samedi 20 novembre**  
de 10h à 18h  
Salle Henri Salvador

## COURSE DES 3 CÔTES

➡ **Dimanche 21 novembre**  
Départ à 10h  
Stade Alain Mimoun  
Inscriptions sur  
[ville-dugny.fr](http://ville-dugny.fr)

## WALY DIA

### « ENSEMBLE OU RIEN »



➡ **Samedi 27 novembre**  
Spectacle à 20h30  
Salle Henri Salvador

## « SATIE, TATI, TOUT UN TUTTL... »

➡ **Dimanche 28 novembre**  
Concert à 17h  
Auditorium J-B Pergolèse



## Non, votre taux de taxe foncière n'a pas augmenté !

Beaucoup d'entre vous ont découvert avec surprise que la présentation de leur feuille d'imposition avait changé en 2021.

En effet, les taxes foncières communale et départementale ne forment désormais plus qu'une ligne. Un changement qui n'a pas d'incidence sur le taux d'imposition pour les contribuables.

En 2020	En 2021
Taux communal : 31,08%	il n'y a plus qu'un seul taux : Taux communal : 47,37% identique au taux cumulé en 2020
Taux départemental : 16,29%	
<b>soit un taux cumulé de 47,37%</b>	

La Ville n'a donc pas augmenté le taux de la taxe foncière.

## LA VILLE VOUS RÉCOMPENSE DIPLOMÉS\* 2021 INSCRIVEZ-VOUS !



## Diplômés 2021, signalez-vous !

Au cœur du projet de la nouvelle municipalité, la jeunesse sera mise à l'honneur à l'occasion d'une soirée spécialement réservée pour celles et ceux qui ont obtenu un diplôme sur l'année 2021. Si vous avez obtenu votre BEPC, Baccalauréat, une Licence, un Master, un Doctorat, un DUT, un BTS, etc. **Il suffira de vous inscrire auprès de la Direction des Actions Éducatives muni d'un justificatif de résidence ainsi que de la copie du diplôme ou de l'attestation de réussite.** Chaque diplômé sera ensuite convié à une cérémonie officielle durant laquelle il sera récompensé.

### Inscrivez-vous à la Direction des actions éducatives

2/4 rue Henri Barbusse - 01 49 92 66 70

service.enseignement@mairie-dugny.fr



## La carte d'identité fait peau neuve !

### La nouvelle carte nationale d'identité se déploie progressivement sur l'ensemble du territoire.

Le format actuel de la carte nationale d'identité date de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel et son usage tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurité portées par l'Europe.

La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.

Pour rappel, la détention de la carte nationale d'identité n'est pas obligatoire en France, mais c'est un document permettant à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'espace Schengen. Sa délivrance est une compétence régaliennne de l'Etat.



**ENTREPRENEUR·E·S**  
**BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT**  
**ET/OU DE FINANCEMENT ?**

PERMANENCES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE  
 2<sup>ème</sup> ET 4<sup>ème</sup> MERCREDIS DE CHAQUE MOIS DE 9H30 À 12H30

**CENTRE ARC-EN-CIEL**

## Entreprendre, c'est possible !

J'ai un projet de création d'entreprise, comment m'y prendre ?  
 Je me pose des questions pour développer et pour financer mon activité, vers qui me tourner ?

Venez échanger avec un conseiller ADIE sur les solutions de financement et d'accompagnement à la création d'entreprise.

La Ville met à disposition deux **permanences gratuites sur rendez-vous, tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis matin de 9h30 à 12h30 de septembre à décembre sur rendez-vous au Centre social 01 49 92 66 66.**



## Droit de la famille et médiation familiale

Vous vous posez des questions en droit de la famille (régimes matrimoniaux, concubinage, divorce, séparations, pensions) vous vous interrogez sur la médiation familiale et conjugale, vous avez besoin d'aide et d'écoute :

Prenez rendez-vous pour bénéficier d'une consultation auprès de l'association Jurisecours, spécialisée dans le droit de la famille et la Médiation familiale.

La Ville met à disposition deux **permanences gratuites sur rendez-vous, tous les deuxièmes et quatrièmes samedis matin du mois de 9h30 à 12h30 (sauf pendant les vacances scolaires) sur rendez-vous au 01 49 92 66 66.**

## Avocat conseil

La Ville propose également des **permanences avocat conseil gratuites les deuxièmes mardis du mois à partir de 17h30, sur rendez-vous au 01 49 92 66 66.**



## VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

## Pont-Yblon : les élus vous rencontrent à la Mairie Annexe !



À partir du mois d'octobre 2021, les élus vous proposent une permanence à tour de rôle les premiers et troisièmes mercredis du mois de 17h à 19h à l'annexe de la mairie au Pont-Yblon.

**Un temps d'échange uniquement sur rendez-vous au 01 49 34 10 27.**

# Etat civil

## NAISSANCES :

**FÉVRIER :** DUPONT Lucas / BHATTI Idriss / BENDJEBBOUR Isaac

**MARS :** GUERNECHDI Yasmine / BELAID Adel / KANTAOUI Aboubakar / BOUKHORS Arwen / JACQUEMIN ECHCHAD Rayan / PAGNIEN Elias / BEN GARMA Muhammad / DAMOLINI Livia / KUMAR Eva / BEDAR Isaak / LOUADJED Mohamed / LAGUERRE Djouynie / LUGENGO Rolliana / ARHANE Zyed / TRAORE Sarah / DA SILVA Thélia / GUIMESE Haïle / AGYMAN Mila / JABIR Younes

**AVRIL :** LEGROS Kaïs / RIM Naïssa / BRAHIMI Naelle / BARADJI Bintou-Hanna / MEDJEK CASTILLO Adam / GASPART Naywan / DIABATE Abdoul / CHOUCHENE Gad / SOW Moussa / BABEKI Vanessa / DIALLO Aïcha / YATIM Nahil / TRAORE Lamyne / RAMDANI Fahim / BENHAMOU Adam

**MAI :** CALDARAS Iosif / TEBANE Lyes / CAFFA FAUSTINO RAMOS Kiana / ZENATI Ilyes ZENATI Iyed / TRAORE Tydiane / DIAOUNE Khalissa / DRAMÉ Mohamed-Lamine / M'ZE Jelani / DAROUSSI Farell / NEUSCHWANDER Lya / GALLICHIO Aaron / MARCIAS Djulyan

**JUIN :** FOUREL Mélio / BELLATRACHE Assia / SIDIBE BONNET Eve / MOUTIA Gabriel / BUI Djibril / KEITA Malik / CLAVEL Kélyo / DOUMBIA Aïsha / MANZOOR Zeenat

**JUILLET :** THOMPSON Liv / SINGH Abhijot / BENJEMAA Hayat / CISSE BEDAR Leïly / SNITFI Célia / BERNOT Charlie / KRICHANE Naïm / DRAME Bintou / BARBOURI Lilia / MALKI Ali / LUTULU Hugo

**AOÛT :** TALHAOUI Lina / BOUAROURI Lana / BEY Adam / SOULE Sawda / MOUSSEY Lina / BOUZIANE DA SILVA Leyna / MORATALLA Bjorn

## MARIAGES :

**MARS :** BEBIZUGBE Kelly et JOSEPH Hélène / ALVES Samuel et CLAVEL Séverine / RAHRAHI Lyes et HADRI Bouchra

**AVRIL :** MUZAFAR Mian et LAL Fouzia / SAÏDOU Tarik et ACHAGUI Rafika / ATMANI Mourad et AGGAR Lydia / MILONGO Dodo-Régis et MENDES MARTINS Claude / SADELER Jean-Christophe et LAWSON Sibi

**MAI :** BEDAR Elyes et DIMMI Sarah / AARAS Mohamed et BAKARI Syrine FAHMI Issam et MISSAOUI Yasmina

**JUIN :** BAMBA Vaboua et FANE Djeneba / KITANTU MANZALA Mango et EMILE Woodeline / DEMBELE Sekou et SANKARE Filie / BORDIN Thierry et STANISLAS Guylaine

**JUILLET :** OREL Jean-Marc et BARRU Marjorie / BAZI Iqbal et DESBIEN Sylvain / GNAMBA Aka et TCHICAYA NGAKOSSO Naomie / CARON Samah et MALACH Baptiste / PAPP Sabrina et BOUAMAMA Farid KHATIR Taha et BEN HAJ CHAIB Nahid

**AOÛT :** ORELDIAKITE Zacharia et PETIT-PHAR Agnès / BELARBI Mohamed et MESSOUS Nesrine / PLANCHAIS Antoine et ABRIOUX Virginie / AISSAOUI Abdelislam et CHADLI Hajar

## DÉCÈS :

**FEVRIER :** DIMBAS Patrick / PERUCCA Jacqueline

**MARS :** AUBERT Michel / ROLLE veuve COTTON Paulette / ILAF Aziz / HADDOUCHE Abdelkader / LAURENT épouse THERY Jocelyne / LALONDE René, Maurice

**AVRIL :** ABDUL GHAFOR Riassa / KAYUMBA Grégoire / GORGIBUS Nadine / LEGOUGE Gérard / KANATE Fatoumata / DEVERCHERE Nicole / BOUHAFS Djilali / KASSA Moussa / PLAYOULT Claude / N'DOLY Akoua

**MAI :** ABDUL GHDAICI Veuve SEYMAN Muriel / KHIMA épouse KHIMA

**JUIN :** UL GHDMARIGNAN Kayden / BEAUDON Jacques / BEN YOUSSEF Samir / ALLAIN Danielle

**JUILLET :** SAINT-RAYMOND Marie-France épouse REVILLON D'APREVAL

**AOÛT :** PETIT Jacky / CHASTAGNOL Annie / BENCHÂA Merouane

# LA VILLE VOUS RÉCOMPENSE DIPLÔMÉS\* 2021 INSCRIVEZ-VOUS !



## INSCRIPTION AVANT LE 31 OCTOBRE

Direction des Actions Éducatives  
2-4 rue Henri Barbusse  
[service.enseignement@mairie-dugny.fr](mailto:service.enseignement@mairie-dugny.fr)

- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Copie ou attestation de diplôme

\* Brevet des collèges,  
Baccalauréat, Licence, Master,  
Doctorat, DUT, BTS, etc.



VILLE-DUGNY.fr